



**Parce que la vie évolue...
AXA vous aide à protéger vos proches**

Guide d'utilisation :
quijeprotege.fr

Penser au lendemain



Certains événements de la vie ne préviennent pas ... Mieux vaut les préparer avant.

Désigner votre bénéficiaire vous permet de **protéger vos proches** et ainsi les aider à faire face sereinement aux durs événements de la vie.

Protégez vos proches



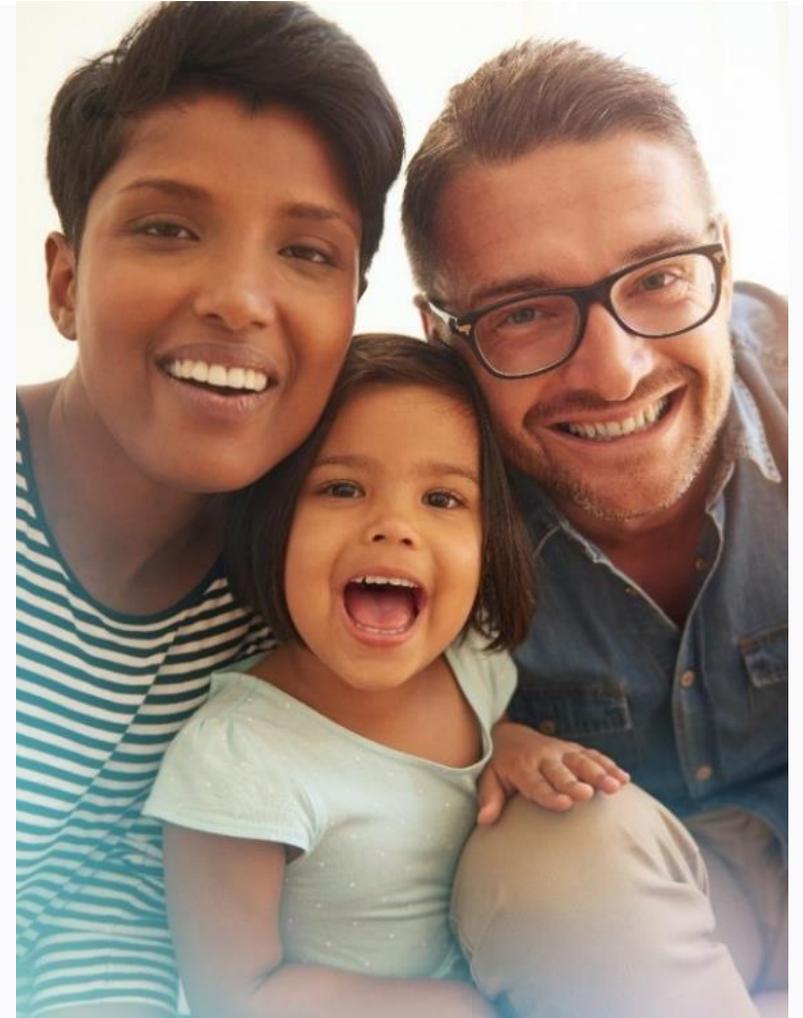
Le décès est un évènement important et sensible.

L'assureur, le courtier ou l'employeur doit apporter la qualité et la réactivité qui s'imposent. Seule une gestion très professionnelle de la désignation de bénéficiaires permet d'éviter les situations délicates en terme de délais ou de preuves.



Quijeprotège

AXA met à disposition un outil simple, intuitif et sécurisé pour déclarer ou actualiser la désignation de bénéficiaires.





Mode opératoire pas à pas...



quijeprotege

3 pré-requis de sécurité

- Un email personnel de type adresse publique (Ex: @gmail.com ; @orange.fr; @free.fr ; @sfr.fr ...).
- Un téléphone mobile, pour recevoir le **code de sécurité à usage unique**, pour la signature électronique du document.
- Une **pièce d'identité dématérialisée** pour créer un certificat numérique qui sera valable pendant 5 ans



Ces contraintes techniques et matérielles permettent de s'assurer de l'identité de l'assuré, qui va faire sa désignation de bénéficiaire en ligne. Et ainsi valide l'authenticité de la signature électronique.

Saisie en ligne



DESIGNATION DE BENEFICIAIRE(S) EN CAS DE DECES

Ce site est réservé aux salariés dont la société a souscrit un contrat de prévoyance ou de retraite collective auprès d'AXA France.
Si tel est le cas, il vous suffit de suivre les indications ci-dessous pour effectuer votre désignation de bénéficiaire(s) en cas de décès.

Veuillez entrer votre adresse email. Vous allez pouvoir effectuer votre désignation de bénéficiaire(s) en cas de décès.

Email :

Email :

7w9wd8

Entrez le code de sécurité :

Valider

Français ? [Cliquez ici](#)
English ? [Click here](#)

Nous contacter
09 69 39 38 36 : Lundi - Vendredi 8h30 / 18h
mesbeneficiaires@quijeprotege.fr

Le salarié se connecte sur la plateforme d'authentification quijeprotege.fr sur laquelle il saisit son adresse email personnelle.

L'assuré accède à un formulaire vierge et renseigne :

- La raison sociale de son employeur (obligatoire)
- Le numéro du contrat et collègue (facultatif)
- Sa désignation de bénéficiaires
- S'il souhaite recevoir avec l'accusé réception, la copie de sa désignation au format PDF.

The screenshot shows the AXA online form titled "DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE(S) EN LIGNE". The form is in the "Désignation de bénéficiaire(s)" step, with "Signature" and "Validation" steps also visible. The main heading is "Désignation de bénéficiaire(s) en cas de décès".

Fields for company information include: "Nom de votre entreprise *", "Numéro de contrat", and "Collège". A note indicates these are optional but useful for faster processing.

The "Mes informations personnelles" section includes: "Nom *", "Prénom(s) *", "Nom de naissance", "Date de naissance *" (with day, month, and year dropdowns), "Ville de naissance *", "Département de naissance *", "Pays de naissance *", "Adresse email personnelle *" (example: jhanelazrak@gmail.com), "Pays opérateur mobile *" (example: FRANCE), and "Numéro de téléphone mobile personnel *".

A note explains that these fields are required for the electronic signature process, and that users will receive an SMS and need their ID for advanced signatures.

At the bottom, there are fields for "Adresse Postale *", "Code postal *", and "Ville *".

Two radio buttons allow the user to choose whether to receive a PDF copy of the designation with an acknowledgment of receipt.

A legend indicates that fields with an asterisk (*) are mandatory.

Informations à compléter : choix de la Désignation de bénéficiaires

4 types de désignation possibles:

- Contractuelle standard
- Bénéficiaires
- Personnalisée
- Par acte notarial

Ma désignation de bénéficiaire(s) pour le capital versé en cas de décès

Vous pourrez modifier cette désignation à tout moment par la suite, notamment en cas de changement de votre situation de famille. Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article L.132-9 du code des assurances, la désignation devient irrévocable en cas d'acceptation du bénéficiaire.

🔗 Notice de désignation de bénéficiaire(s)

J'OPTÉ POUR LA DESIGNATION STANDARD *

Qui stipule que le capital décès revient :

- Au conjoint de l'adhérent non séparé judiciairement,
- à défaut, à son partenaire avec lequel il était lié par un P.A.C.S.,
- à défaut, par parts égales, à ses enfants vivants ou représentés et à ceux de son conjoint ou partenaire de P.A.C.S. si l'adhérent en avait la charge fiscale,
- à défaut, par parts égales, à son père et sa mère ou au survivant d'entre eux,
- à défaut à ses héritiers selon la dévolution successorale.

Lorsque la présence d'un enfant ou d'une personne à charge donne droit à une majoration du capital, celle-ci est alors versée à la personne y ayant ouvert droit ou à son représentant légal s'il ne dispose pas de la capacité juridique.

JE DESIGNE COMME BENEFICIAIRE(S) *

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires ; en cas de pluralité et en l'absence de toute précision, le capital sera attribué par parts égales. Vous pouvez préciser un pourcentage différent pour chacun.

Vous pouvez également attribuer la totalité à la première personne désignée. En cas de décès de ce bénéficiaire avant le votre, le capital sera attribué en totalité à la deuxième personne. Précisez bien la mention "A défaut".

J'OPTÉ POUR LA DESIGNATION PERSONNALISEE *

Les choix proposés ne me conviennent pas, je souhaite effectuer une désignation libre

J'OPTÉ POUR L'ACTE NOTARIAL *

Je souhaite que le capital décès soit versé au(x) bénéficiaire(s) désigné par acte déposé chez le notaire

*** Champs obligatoires**

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont nécessaires au traitement de ma demande et ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion.

Conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du service Information Clients AXA 313 Terrasses de l'Arche 92 727 NANTERRE cedex, pour toute information me concernant.

La présente désignation annule et remplace la désignation contractuelle type ou toute désignation nominative, à l'exception des désignations ayant fait l'objet d'une acceptation par le(s) bénéficiaire(s). Nous vous informons que votre désignation de bénéficiaire(s) ne pourra être effective qu'après l'entrée en vigueur du contrat souscrit par votre employeur.

[Envoyer et signer électroniquement](#)

Désignation Contractuelle Standard

Ma désignation de bénéficiaire(s) pour le capital versé en cas de décès

Vous pourrez modifier cette désignation à tout moment par la suite, notamment en cas de changement de votre situation de famille. Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article L 132-9 du code des assurances, la désignation devient irrévocable en cas d'acceptation du bénéficiaire.

Notice de désignation de bénéficiaire(s)

J'OPTÉ POUR LA DESIGNATION STANDARD *

Qui stipule que le capital décès revient :

- Au conjoint de l'adhérent non séparé judiciairement,
- à défaut, à son partenaire avec lequel il était lié par un P.A.C.S.,
- à défaut, par parts égales, à ses enfants vivants ou représentés et à ceux de son conjoint ou partenaire de P.A.C.S. si l'adhérent en avait la charge fiscale,
- à défaut, par parts égales, à son père et sa mère ou au survivant d'entre eux,
- à défaut à ses héritiers selon la dévolution successorale.

Lorsque la présence d'un enfant ou d'une personne à charge donne droit à une majoration du capital, celle-ci est alors versée à la personne y ayant ouvert droit ou à son représentant légal s'il ne dispose pas de la capacité juridique.

Désignation de bénéficiaire(s)

12 choix de bénéficiaires possibles, sinon possibilité d'utiliser la désignation personnalisée (voir page suivante)

JE DESIGNE COMME BENEFICIAIRE(S) *

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires ; en cas de pluralité et en l'absence de toute précision, le capital sera attribué par parts égales. Vous pouvez préciser un pourcentage différent pour chacun.

Vous pouvez également attribuer la totalité à la première personne désignée. En cas de décès de ce bénéficiaire avant le votre, le capital sera attribué en totalité à la deuxième personne. Précisez bien la mention "A défaut".

Nombre de bénéficiaires :

Bénéficiaire 1

Nom * Prénom(s) * Nom de naissance

Date de naissance Ville de naissance Département de naissance Pays de naissance

Adresse Postale Code postal Ville Pays

Lien de parenté éventuel Attribution du capital * A défaut Part attribuée en %



Désignation personnalisée

J'OPTÉ POUR LA DESIGNATION PERSONNALISEE *

Les choix proposés ne me conviennent pas, je souhaite effectuer une désignation libre

Désignation via l'acte notarial

J'OPTÉ POUR L'ACTE NOTARIAL *

Je souhaite que le capital décès soit versé au(x) bénéficiaire(s) désigné par acte déposé chez le notaire

Maitre / Etude *

Adresse Email *

Numéro de téléphone *

Adresse *

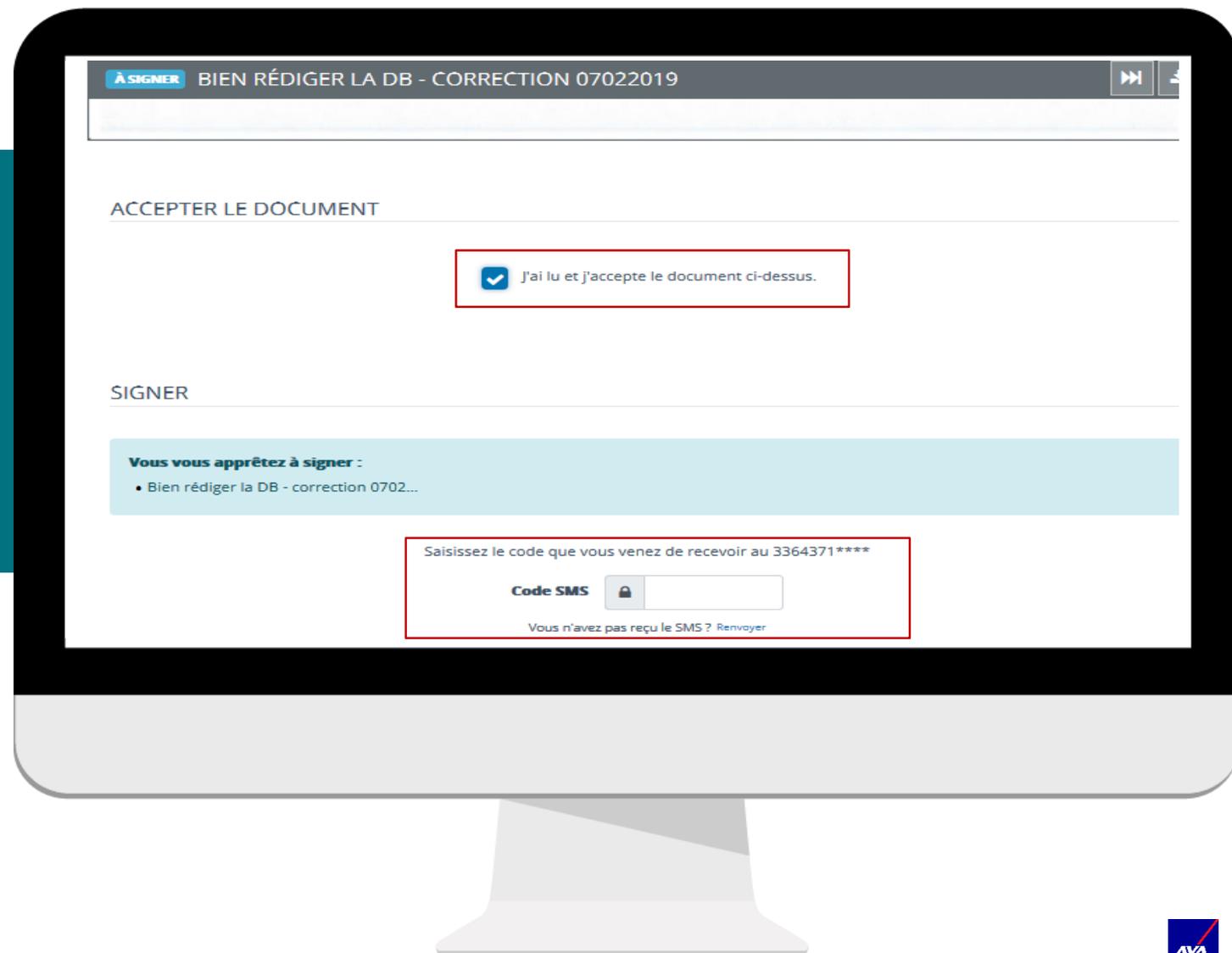
Code postal *

Ville (Si votre notaire est localisé à l'étranger, préciser le pays après la ville) *

L'assuré est alors dirigé sur l'interface de création du certificat numérique personnel d'Universign : Il renseigne les différents champs et confirme.

The screenshot shows the Universign online signature service interface. At the top left is the Universign logo, and at the top right is the text "SERVICE DE SIGNATURE EN LIGNE". Below this, a greeting reads "Bonjour Eric Boudet," followed by a message: "Vous vous apprêtez à signer électroniquement un document. Pour émettre votre certificat de signature nous devons vérifier vos données d'identité. Veuillez procéder aux étapes suivantes avant de signer le contrat." The main heading is "VALIDEZ VOTRE IDENTITÉ". The form contains the following fields: "Prénom" (Eric), "Nom" (Boudet), "Date de naissance" (Day: Jour, Month: Mois, Year: Année), "Email" (eric.boudet@ugipsgestion.fr), and "Téléphone mobile" (3364371****). Below the fields are two checkboxes with associated text: "En cochant cette case, vous confirmez que les informations sont exactes et vous acceptez les Conditions Générales d'Utilisation d'Universign ainsi que les Conditions Spécifiques d'Utilisation des Services de Signature, Service de Cachet et Service de Gestion des Clés Cryptographiques d'Universign." and "En cochant cette case, vous reconnaissez avoir lu et vous acceptez la Politique de Protection des Données Personnelles d'Universign." Below these is the question "Que faites-vous de mes informations de contact ?" and a blue "Confirmer" button. At the bottom of the screen, there is a footer with the Universign logo and the text "Service de signature électronique opéré par Universign, Prestataire de Service de Confiance Qualifié eIDAS." The entire interface is displayed on a computer monitor.

Le salarié peut alors signer sa Désignation de bénéficiaires avec le code reçu par sms.



- Archivage sécurisé dans le coffre fort numérique d'Universign,
- Authentification de la signature électronique et de sa valeur juridique.
- Envoi à l'assuré par e-mail d'un original au format pdf signé électroniquement*.




réinventons / notre métier

DESIGNATION OU MODIFICATION DE BENEFICIAIRE(S) EN CAS DE DECES

Raison sociale : UGIPS GESTION
Collège : Cadre
Contrat Prévoyance N°: 5555555

SPECIMEN

Vous pouvez modifier cette désignation à tout moment par la suite, notamment en cas de changement de votre situation de famille. Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article L. 132-6 du code des assurances, la désignation devient irrévocable en cas d'acceptation du bénéficiaire.

Je souigné(e) Nom : Boudet	Prénom(s) :	Eric
Nom de jeune fille :	Date de naissance :	01/01/1990
Adresse : 5 place du colonel febien	Numéro de sécurité sociale :	1850760057018
Code postal : 75010	Ville :	Paris

Adresse Email professionnelle : eric.boudet@ugipegestion.fr

Désignation de bénéficiaire(s) en cas de décès :

NE RETIENS PAS LA DESIGNATION CONTRACTUELLE ET DESIGNES COMME BENEFICIAIRE (S)

Bénéficiaire 1 : Boudet Louise 02/05/2010
 Enfants
 Part : 50%

Bénéficiaire 2 : Boudet Paul 02/05/2010
 Enfants
 Part : 50%

Les informations recueillies dans ce questionnaire sont nécessaires au traitement de ma demande et ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion.

Conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du service Information Clients AXA 313 Terrasses de l'Arche 92 727 NANTERRE cedex, pour toute information me concernant.

La présente désignation annule et remplace la désignation contractuelle type ou toute désignation nominative, à l'exception des désignations ayant fait l'objet d'une acceptation par le(s) bénéficiaire(s). Nous vous informons que votre désignation de bénéficiaire(s) ne pourra être effectuée qu'après l'entrée en vigueur du contrat souscrit par votre employeur.

Fait le : 28/03/2013

Signature de l'assuré :

Signé par Boudet Eric
Le 28/03/2013 à 18:46



Numéro de demande : 297729406421beddbda3962197e5b34e9a27405
 AXA France Vie - Société anonyme au capital de 487 725 073,60 € - Entreprise régie par le Code des Assurances
 Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex - 510 406 969 R.O.S. Nanterre.

A close-up photograph of a woman with dark hair, wearing a white hospital gown, holding a newborn baby in her arms. The baby is wrapped in a white blanket with a blue and pink striped border and is wearing a light blue knit hat. The woman has her eyes closed and a gentle smile, looking down at the baby. The background is softly blurred, showing a white hospital pillow and a window with light coming through.

**Parce que la vie évolue,
je désigne les bénéficiaires
de mon assurance décès**

quijeprotege.fr

- ✓ Simple
- ✓ Accessible à tout moment
- ✓ Sécurisé et confidentiel